

Avis voté en plénière du 28 janvier 2014

# Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée

## Déclaration du groupe de la mutualité

L'alimentation est l'un des déterminants de la santé et pose à ce titre un problème de santé publique.

Aussi, s'interroger sur *L'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée* est une question importante pour le groupe de la mutualité.

Sur la base d'un constat partagé, l'avis a pu élaborer des réponses équilibrées en termes d'acteurs à impliquer et d'actions à réaliser.

Comme le souligne l'avis, le réseau de la Mutualité française développe depuis longtemps des programmes de prévention et d'éducation pour la santé autour de plusieurs objectifs : sensibiliser sur une alimentation saine et équilibrée, promouvoir l'accessibilité financière et la proximité géographique et renforcer la qualité de l'offre alimentaire. Ces objectifs rejoignent beaucoup ceux de l'avis.

Les conséquences de l'alimentation sur la santé sont à la fois bonnes et mauvaises. On rappellera, en effet, que les aspects négatifs de notre alimentation (trop de matières grasses, glucides, parallèlement à une activité physique en diminution) ont des conséquences directes sur notre santé : maladies cardiovasculaires, obésité et surpoids, et diabète. Par ailleurs, comme le souligne l'avis, au-delà des risques de court terme liés à l'ingestion d'aliments non conformes à la réglementation, des risques de plus long terme liés à l'absorption de substances chimiques utilisées lors de la production, de la transformation, du conditionnement ou de la conservation des aliments peuvent se révéler extrêmement dangereux. C'est le cas, par exemple, des perturbateurs endocriniens, considérés comme favorisant le développement de certaines pathologies chroniques telles que l'obésité et le diabète, mais aussi certaines maladies telles que le cancer.

Le mode d'alimentation apparaît également comme un révélateur des inégalités. En effet, les facteurs socio-économiques sont déterminants : il n'y a pas égalité face à l'alimentation. Ainsi, le poids des contraintes économiques dans les choix alimentaires est important. Si nutrition et santé sont liées, économie et nutrition le sont également : choisir ses aliments implique un arbitrage économique, implicite ou non. Les aliments les moins coûteux ne sont souvent malheureusement pas ceux dont la qualité nutritionnelle est la plus élevée. De ce fait, les plus défavorisés sont aussi les plus concernés à la fois par l'obésité et par les carences alimentaires. Par ailleurs, deuxième source

d'inégalité, les messages de prévention sont toujours mieux reçus et intégrés par les plus favorisés et, en l'absence de ciblage, ils creusent souvent les inégalités.

Le rôle de l'éducation et d'une information adaptée doit porter sur tous les lieux de vie, à tous les âges et en intervenant sur trois niveaux : l'individu, l'environnement (famille, école, entreprise) et le sociétal, sans pour autant tenir des messages à caractère culpabilisateur.

Le groupe de la mutualité insiste également sur la nécessaire amélioration de la qualité de l'offre alimentaire collective, notamment au sein d'établissements de soins auprès de publics fragilisés afin d'éviter les risques de dénutrition.

Enfin, acteur de proximité, la mutualité ne peut qu'encourager les initiatives qui reposent sur des solidarités de territoire et fournissent aux populations un meilleur contrôle sur leur santé. Aussi lui semble-t-il essentiel de favoriser le développement des circuits courts en alimentation, comme cela est préconisé.

Le groupe de la mutualité a voté sans réserve l'avis.